

Communiqué de presse de Rachel MAZUIR,  
Sénateur de l'Ain - Président du Conseil général  
Vendredi 16 décembre 2011

# Salah Hamouri bientôt libéré

Rachel Mazuir, sénateur de l'Ain et président du Conseil général, se réjouit de la libération prochaine du franco-palestinien Salah Hamouri.

Condamné à 7 ans de réclusion pour un présumé « délit d'intention » par un tribunal militaire israélien, lors d'un procès dont le déroulement souleva l'indignation de tous les défenseurs des droits de l'homme, Salah Hamouri, étudiant de 26 ans, dont la mère Denise Hamouri-Guidoux est originaire de Bourg-en-Bresse, devrait être libéré dimanche 18 décembre par les autorités israéliennes.

En 2008, Rachel Mazuir et d'autres élus avaient signé une pétition demandant sa libération. Par courrier en date du 3 novembre 2011, Rachel Mazuir avait, par ailleurs, demandé à Nicolas Sarkozy de tout entreprendre pour que Salah Hamouri soit libéré le 28 novembre, date de la fin de sa peine, et avait précisé que « *seule une mobilisation forte et déterminée de la France* » pouvait permettre la libération de Salah Hamouri.

Contact presse  
Conseil général de l'Ain - Direction de la communication  
Céline Moyne-Bressand - Tél. 04 74 22 98 33  
celine.moyne-bressand@cg01.fr www.ain.fr